

4. Une diplomatie et une défense au service de la paix.

Le respect du principe de souveraineté ne peut en aucun cas servir d'alibi au silence et à la complaisance même et peut être surtout à l'égard de pays qui ont vécu avec nous la longue et douloureuse histoire de la colonisation. Ce qui vient de se produire en Tunisie doit ouvrir les yeux de tous ceux qui pensent que le développement économique peut se passer de démocratie, que la liberté n'est pas une valeur que l'on peut exporter et défendre ailleurs que chez soi. Cette conception de la diplomatie française est dépassée.

La France doit faire valoir le respect des principes qui nous sont chers. Avoir des relations avec les dirigeants des différents pays est une chose, mais il faut aussi avoir des relations avec celles et ceux qui, dans ces pays, souhaitent faire avancer la démocratie

La voix de la France sur la scène internationale devient inaudible lorsqu'elle oublie sa vocation de défense de la démocratie et des droits de l'homme, et lorsqu'elle néglige les cadres d'action collectifs à commencer par l'Union européenne, à l'édification de laquelle elle a pourtant tant contribué. Notre marginalisation au sein du Service diplomatique européen en a été l'ultime illustration. Une rénovation de la politique étrangère française est nécessaire afin que la France puisse continuer à jouer son rôle historique dans les relations internationales et se retrouver elle-même.

L'Union Européenne doit être en mesure d'assurer la protection de ses citoyens et de leurs intérêts face aux menaces directes et indirectes. Sans rejeter l'alliance atlantique, elle doit s'en donner les moyens, y compris, un jour, en toute indépendance, sans les Etats-Unis.

Il faut, bien entendu, mettre en œuvre les nouvelles dispositions prévues par le traité de Lisbonne en vue de **renforcer les piliers d'une défense européenne commune. La mutualisation de certaines dépenses d'équipements militaires** doit permettre de réaliser des économies budgétaires.

L'Union Européenne doit également peser sur l'organisation du monde. Lorsque l'Europe sait le faire, elle peut obtenir des résultats majeurs, y compris face aux États-Unis. **Le développement continu des outils diplomatiques européens doit donc devenir l'un des objectifs principaux de notre politique étrangère.**

Le monde doit pouvoir compter sur l'Europe pour promouvoir la paix et le développement. De même que, par le passé, les guerres européennes se sont étendues à la planète, **la vocation de l'Union européenne est désormais de favoriser la paix dans le monde en prônant des valeurs de démocratie,** de respect des droits de l'Homme et de respect de la diversité des cultures et des civilisations présentes dans toutes les régions du monde.

Les crises géopolitiques et géo-économiques ne manquent pas. L'Europe - avec un rôle d'impulsion joué par la France - doit lutter contre ces crises et si possible les prévenir. Nous prônerons pour cela **des moyens renforcés pour assurer la transparence électorale, et une meilleure utilisation des capacités d'interventions internationales sous l'égide de l'ONU** dans les cas de non-respect des droits de l'Homme ou des droits des minorités.

Nous devons faciliter le développement ou la création de structures comme l'Union africaine, l'Association des Nations d'Asie du sud-est, l'Union des Nations sud-américaines, le Conseil de coopération du Golfe et l'Union pour la Méditerranée. **Il est essentiel de faciliter la représentation**

des Etats de taille moyenne à l'échelle mondiale, en leur donnant une voix lors des négociations internationales à travers de telles organisations régionales.